

## **CONTRAT PEDAGOGIQUE**

## Entre:

L'école de Génie industriel 46 avenue Félix Viallet 38000 Grenoble Représentée par Iragaël JOLY, Responsable pédagogique 2<sup>ème</sup> année ICL d'une part,

<u>Et</u>

Monsieur Marc Jordan Ngale Ngale, étudiant de 3ème année ICL d'autre part

est conclu le présent contrat :

En accord avec les délibérations du jury de 3<sup>ème</sup> année du 11/07/2023, l'étudiant devra refaire un rapport ingénieur pour valider les crédit ECTS manquants (UE Circular Economix).

L'épreuve de validation sera l'évaluation d'un rapport ingénieur et d'une soutenance sur une situation professionnelle qui sera proposée par Monsieur Marc Jordan Ngale Ngale à un tuteur école qui suivra le projet. Thomas Reverdy sera le coordinateur de ce suivi (définition du projet et identification du tuteur école) Le rapport et la soutenance à réaliser fin janvier donneront lieu à évaluation comme un pfe

Le rapport devra être rendu avant le 10 janvier pour être évalué pour le jury de février.

Fait à Grenoble, le 11/10/2023

L'étudiant

Elite M 1

Le Responsable pédagogique